

## Lorient Agglomération s'engage dans la charte Logement des actifs

**Le Morbihan est confronté à de fortes tensions sur le logement, qui constituent de plus en plus souvent un frein à l'emploi. Face à ce constat, le Préfet du Morbihan et l'ensemble des partenaires du département s'accordent sur la nécessité d'une mobilisation collective pour faire émerger des actions fortes et innovantes.**

**Après une première étape lors d'un séminaire sur le logement en octobre 2022, qui avait réuni l'ensemble des partenaires publics et privés du logement, de l'emploi et du secteur social, l'engagement des partenaires s'est traduit récemment par la signature d'une charte articulée autour de trois axes forts :**

- ***Axe 1 – Mettre l'offre de logement à la hauteur des besoins du département***
- ***Axe 2 – Favoriser l'émergence de solutions locales innovantes***
- ***Axe 3 – Répondre aux besoins des saisonniers en matière de logement***

**Ce document engageant et ambitieux constitue une feuille de route, déclinée en actions concrètes avec des chefs de file pour animer sa mise en œuvre.**

Le préfet du Morbihan a lors de cette signature remercié l'ensemble des partenaires et signataires. Il a salué la mobilisation collective, qui illustre bien les partenariats entre acteurs publics et privés à l'œuvre dans le département, ainsi que les réflexions territoriales à mener pour avancer.

La signature de la charte acte ainsi la volonté commune de répondre ensemble aux enjeux du logement des actifs dans le Morbihan. Son ambition est de favoriser la poursuite des partenariats dans les mois qui viennent, autour d'initiatives concrètes, au service des Morbihannais.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-orient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-orient.fr)  
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

